



03.09.2020 – 20:00 Uhr

Le mix énergétique Suisse propice aux véhicules électriques

Bern (ots) -

Le bilan écologique d'un véhicule 100% électrique dépend fortement du mix énergétique utilisé pour le recharger. En Suisse, avec une valeur moyenne de 22.3 grammes de CO₂ par kilomètre, ce bilan est particulièrement favorable. C'est ce que démontre l'analyse du TCS.

Deux tiers du courant utilisé en Suisse est produit localement, le tiers restant provient de pays européens. En 2019, le mix électrique des fournisseurs suisses a émis 128 g CO₂/kWh, contre 139 g CO₂/kWh en 2017 et 2018. Connu sous le nom de facteur d'émission de CO₂, cet indice est reconnu au niveau international et informe sur la "propreté" du courant, dans la mesure où il permet de calculer la quantité de dioxyde de carbone émise par kilowattheure.

En comparaison, celui-ci est bien plus faible que celui de l'Allemagne, même si la proportion d'énergies renouvelables y a nettement augmenté ces dernières années (46% en 2018). L'Allemagne a déclaré un facteur d'émission CO₂ de 468 g/kWh pour 2018 et le Bureau fédéral allemand de l'environnement l'estime à 401 g CO₂/kWh pour 2019. Comme la Suisse, l'Autriche produit une grande partie de son électricité à partir de l'énergie hydraulique. Mais contrairement à la Suisse, elle n'exploite aucune centrale nucléaire et possède un important parc éolien (environ 10% de la production nationale). C'est pourquoi, avec environ 100 g CO₂/kWh, le facteur d'émission de CO₂ de l'Autriche est inférieur à celui de la Suisse.

Les atouts de la voiture électrique

Durant leur utilisation, les véhicules électriques (BEV) émettent en Suisse environ 5,4 fois moins de CO₂ que les véhicules à combustion. En effet, ils émettent en moyenne environ 25g CO₂/km*, contre 140g CO₂/km pour les véhicules traditionnels.

Par ailleurs, la valeur d'émission particulièrement basse des véhicules électriques compense rapidement le dioxyde de carbone généré par la fabrication des batteries. Selon l'Institut Paul Scherrer, la production d'une batterie engendre environ 2,1 tonnes de CO₂**, qui sont compensées après environ une année et demie d'utilisation en Suisse***.

Les véhicules électriques disposent de nombreux autres atouts. Avec des autonomies moyennes comprises entre 200 et 600 kilomètres par charge et une durée de vie nettement supérieure à 1'000 cycles de charge - une tendance en augmentation - les véhicules électriques sont attractifs tant du point de vue de la distance parcourue par charge qu'au niveau de la durée de vie.

* Base de calcul: 128 g/kWh * 17.4 kWh / 100 km = 22.3 g/km. 17.4 kWh pour 100 km étant la consommation moyenne des voitures électriques ** Base de calcul pour une Renault Zoe R110 Life équipée d'une batterie d'une capacité de 41 kWh et sur 150 000 km *** Base de calcul: 2100 kg CO₂ / 123 g/km = 17 270 km

Contact:

Laurent Pignot, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 076 553 82 39,
laurent.pignot@tcs.ch, www.pressestcs.ch, www.flickr.com